



Mont
Saint
Aignan

ARRÊTÉ N° 2026. 467
Délégation de fonction
à Madame Laurence LECHEVALIER
Conseillère Municipale Déléguée

Le Maire de MONT-SAINT-AIGNAN,

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-23 ;
- VU les délibérations n° 2026-03-01, 2026-03-02 et 2026-03-04 portant installation du Conseil Municipal, élection du Maire et élection des adjoints au Maire en date du 20 mars 2026 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} – Madame Laurence LECHEVALIER est Conseillère municipale déléguée à l'accueil du jeune enfant.

Dans le cadre de cette fonction, elle est habilitée à prendre toutes les initiatives en vue de mettre en œuvre la politique en faveur des enfants de 0 à 3 ans en coordination avec l'adjointe en charge de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Elle reçoit délégation notamment dans les domaines suivants :

- promotion et développement des modes d'accueil de qualité ouverts à tous, en s'appuyant sur les structures de la petite enfance : Crescendo, Maison de l'Enfance, relais d'assistantes maternelles,
- actions en faveur de l'épanouissement et le développement du jeune enfant,
- valorisation des Labels de la délégation petite enfance.

ARTICLE 2 – Délégation est donnée à Madame Laurence LECHEVALIER pour signer les courriers et toutes pièces administratives dans le cadre de cette fonction.

ARTICLE 3 – La présente délégation étant consentie par le Maire, sous la responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte à Monsieur le Maire, sans délai, de toutes décisions prises et actes signés à ce titre.

ARTICLE 4 – Madame le Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et notifiée à l'intéressée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 27 Mars 2026

François VION
Maire

Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture
la publication et la notification en date du :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604511-20260327-2026467-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2026